peu clair dans la situation. Les renseignements précis font défaut et ce n'est pas la traditionnelle consultation des présidents des deux Chambres qui peut fournir au monde parlementaire une indication quelconque sur les intentions du Président de la République.

⁂

Dans la salle des Pas-Perdus, où les députés sont fort nombreux, on discute à perte de vue sur les origines de la crise actuelle, non pas qu'on attache une importance capitale aux détails rétrospectifs recueillis de ci de là, mais parce que ces détails, rapprochés les uns des autres, peuvent permettre de prévoir au moins d'une manière approximative quelle sera la solution de la crise en cours. On fait remarquer d'abord que M. Casimir-Périer s'est retiré peut-être avec trop de précipitation, montrant ainsi qu'il avait hâte d'être déchargé du fardeau du pouvoir.

Evidemment, dit-on, l'ordre du jour pur et simple a été repoussé, mais le président du Conseil n'avait à aucun moment posé la question de confiance; il s'était borné à dire de son banc, que le gouvernement n'acceptait ni l'ordre du jour Millerand ni l'ordre du jour de Ramel. On aurait donc pu, après le rejet de l'ordre du jour pur et simple, présenter un ordre du jour de confiance sur lequel on aurait livré la suprême bataille. Mais M. Casimir ne l'a pas voulu ; il a refusé les offres de ses amis et s'en est allé sans même avoir pris la parole ; or, c'est bien la première fois qu'un ministère est renversé sans que le président du conseil soit monté à la tribune.

Beaucoup de gens pensent que M. Casimir-Périer a saisi avec empressement le prétexte qui lui était offert, heureux de reprendre sa liberté quelques mois avant l'élection présidentielle. Ne dit-on pas, en effet, qu'il vise à recueillir la succession de M. Carnot?

Dans le scrutin, une soixantaine de modérés ont lâché pied, la droite a donné presque tout entière contre le Cabinet, soit en votant contre l'ordre du jour, soit en s'abstenant, et le Ministère a été renversé.

L'opinion la plus répandue est que nous allons à un ministère de concentration. Le nom de M. Bourgeois voltige sur toutes les lèvres.

⁂

Les groupes parlementaires reconstitués au début de la législature se sont naturellement réunis aujourd'hui pour examiner la situation politique.

Trois de ces groupes ont voté des ordres du jour où il font connaître leur sentiment sur la solution qu'il convient à leur avis de donner à la crise actuelle. Est-ce à dire que leur décision soit de nature à faciliter la tâche du Président de la République ? Assurément non.

Il semble au contraire que leurs votes contradictoires rendront plus difficiles encore les négociations entamées par M. Carnot.

En effet, tandis que les deux groupes radicaux affirment résolument leur intention de ne soutenir qu'un cabinet nettement progressiste, répudiant toute compromission avec la droite et tout retour à l'esprit clérical, les républicains de gouvernement déclarent avec non moins de fermeté qu'ils n'accorderont leur concours qu'à un ministère leur donnant les mêmes garanties que celui présidé par M. Casimir Périer.

En d'autres termes les radicaux réclament un cabinet de concentration dans lequel l'élément avancé du parti républicain aurait la prépondérance tandis que les gouvernementaux ne veulent entendre parler que d'un ministère homogène et modéré.

Cette dernière manifestation est évidemment dirigée contre M. Bourgeois.

Les présidents à l'Elysée

M. Carnot a reçu M. Challemel-Lacour et M. Dupuy.

M. Dupuy dans son entretien avec M. Carnot aurait parlé d'un ministère Bourgeois comme ayant le plus de chances d'aboutir.

M. Dupuy semble très peu désireux de reprendre lui-même le pouvoir, le fauteuil de la présidence de la Chambre lui paraissant préférable.

M. BOURGEOIS
refuse le ministère

Est ce le langage de M. Dupuy qui a impressionné M. Carnot, mais celui ci a mandé après cette entrevue M. Bourgeois.

Le commandant Marin-Darbel est venu au Palais-Bourbon, après s'être d'abord rendu rue Pierre-Charron, au domicile de l'ancien ministre de la justice, qui était absent.

L'entrevue de M. Bourgeois avec le président de la République a duré 1 h. 1/2. Dès le début de l'entretien M. Carnot a offert nettement à M. Léon Bourgeois la mission de constituer un cabinet.

M. Bourgeois s'est déclaré très honoré de cette offre mais il l'a déclinée catégoriquement. L'honorable député de la Marne estime que la situation parlementaire n'est pas propice à la constitution d'un cabinet de concentration comme il aurait voulu en former un. En effet les délibérations des trois groupes de gauche réunies cet après-midi sont caractéristiques.

La déclaration de guerre faite d'avance par les républicains de gouvernement à toute combinaison qui ne ressemblerait pas au cabinet Casimir Périer enlève tout appui de ce côté à un cabinet présidé par M. Bourgois, avec le concours de quelques radicaux.

D'autre part, les ordres du jour votés par les gauches progressistes et par l'extrême-gauche font prévoir que ces deux fractions du parti républicain n'apporteront leur confiance qu'à un ministère résolu à appliquer le programme radical. De sorte qu'un cabinet de concentration est impossible et il ne serait pas viable.

Tels sont les arguments que M. Léon Bourgeois a développés devant M. Carnot pour motiver son refus d'accepter l'offre qui lui était faite et M. Carnot a eu beau réitérer les plus vives instances, l'ancien ministre de la justice s'est cantonné dans un refus formel.

⁂

C'est bien aux réunions de groupes et aux votes qui ont été émis que l'on doit la résolution prise par M. Bourgeois de ne pas essayer de dénouer la crise.

Il paraît aussi que cette décision serait irrévocable, malgré certaines affirmations contraires qui ont circulées dans la soirée.

Du reste M. Carnot doit mander demain à l'Elysée d'autres hommes politiques parmi lesquels on désigne M. Brisson. Il est plus que probable que le président de la République opérera de nouveau avec M. Dupuy.

Quant à ce soir, assure-t-on, il ne recevra plus personne à l'Elysée.

DERNIÈRES IMPRESSIONS

Le refus de M. Bourgeois d'accepter la mission a vivement surpris tout le monde. On était tellement habitué à cette idée que l'ancien ministre avait son cabinet tout près dans sa poche pour remplacer celui de M. Casimir Périer, lorsqu'il serait renversé ! La stupeur a été grande dans le monde politique.

M. Carnot n'a reçu naturellement personne ce soir.

Quant à demain, on dit qu'il fera appeler M. Dupuy ou M. Boulenger, ministre des colonies, M. Peytral ou M. Loubet, ou bien M. Casimir Périer, qu'il prierait de revenir sur sa détermination.

Quoiqu'il en soit, on ne cache pas son embarras à l'Elysée.

⁂

D'autre part on lit dans le *Courrier du Soir* :

Nous ne considérons pas, pour notre part son refus aussi catégorique que le présentent plusieurs informations. Nous croyons que M. Bourgeois ne donnera une réponse définitive qu'après avoir minutieusement examiné la situation.

DERNIERE HEURE

M. Millerand et la concentration

Paris, 23 mai. — Dans la *Petite République*, M. Millerand dit que quiconque après M. Bourgeois voudra tenter une politique de concentration. se cassera les reins. Il faut être pour les réformes sociales, — depuis l'impôt sur le revenu jusqu'à la limitation de la journée de travail, ou contre elles.

Chronique Régionale

Le Chemin de fer et l'Agriculture

M. Auguste Potié, conseiller général, avait émis le vœu, à la dernière session, que la Compagnie du Nord fasse « de nouveaux sacrifices pour pouvoir largement et en tout temps satisfaire aux besoins commerciaux et agricoles de la région.

M. le Préfet du Nord vient de lui envoyer la lettre suivante :

Par dépêche du 16 de ce mois, M. le Ministre m'a fait connaître que son Administration a déjà entretenu à diverses reprises de cette situation la Compagnie du Nord qui, pour y faire face, a commandé 1,000 nouveaux wagons. Sur ce nombre, 957 wagons lui ont déjà été livrés, et le complément, soit 43 wagons, lui parviendra à bref délai. Cette augmentation importante de véhicules sera incontestablement de nature à améliorer les conditions actuelles de transport sur le réseau du Nord, si l'on considère, d'autre part, que la Compagnie continuera la rotation du matériel en multipliant le nombre des trains et en accélérant leur marche.

Les dispositions prises par la Compagnie me semblent de nature à donner satisfaction au vœu dont il s'agit.

Les agriculteurs du Nord seront heureux, pour la prochaine campagne de betteraves, de voir la Compagnie du Nord répondre favorablement à leurs légitimes revendications.

Culture du lin et du chanvre

Nous rappelons que les cultivateurs de lin ou de chanvre, qui veulent bénéficier de la prime accordée par la loi du 13 janvier 1892, doivent en faire la déclaration à la mairie, au plus tard le 1er juin de chaque année pour les cultures de lin, et le 1er juillet pour les cultures de chanvre.

La prime n'est due qu'autant que la superficie cultivée en lin ou en chanvre, est de dix ares au moins.

Les vacances des écoles primaires

Les vacances des écoles primaires supérieures commenceront le lundi 6 août et celles des écoles primaires élémentaires le lundi 13 août.

La rentrée des classes est fixée au lundi matin 1er octobre, à l'heure réglementaire.

Chronique du Sport

SPORT NAUTIQUE

Les Régates de Roubaix

Les régates internationales organisées par le Club Nautique « Trois Etoiles », promettent d'être très brillantes, étant donné le grand nombre de sociétés qui ont envoyé leurs engagements pour cette réunion.

Parmi les sociétés qui prendront une part active aux courses, nous remarquons : l'Emulation nautique de Boulogne-sur-Mer — le Sport nautique d'Amiens — l'Union nautique de Calais — le Rowing-Club de Lille — le Cercle l'Aviron de Boulogne — le Boulogne-Club de Boulogne-sur-Mer — l'Union nautique de Valenciennes — le Sport nautique de Gand — le Sporting Dunkerquois — le Sporting-Club d'Armentières — la Société des régates Réunies, le Sport nautique de Lille — l'Union nautique de Saint-André.

Chronique Locale

ROUBAIX

Caisse d'Epargne de Roubaix

Voici le compte-rendu des opérations de la Caisse d'Epargne de Roubaix pendant l'année 1893 :

Dans le cours de cette année, le nombre des opérations faites avec les déposants, soit pour versements ou remboursements en espèces, soit pour transferts, achats de rentes et encaissements d'arrérages de rentes a été de 24680 au lieu de 24548 en 1892.

En 1893, la Caisse a reçu par 15812 versements en espèces, 34 transferts d'autres caisses et 27 encaissements d'arrérages de rentes une somme de 3.239.990 fr. 47

Les intérêts alloués aux déposants se sont élevés à 434.887 fr. 27

Total des recettes 3.674.877 fr. 74

Les remboursements se décomposent comme suit : 8760 remboursements en espèces, 23 transferts sur d'autres caisses, 22 achats de rentes dont 11 d'office et 2 par l'effet de la déchéance trentenaire, en tout pour une somme de 3.504.933 fr. 89.

La Caisse, qui comptait au 1er janvier 1893, 23062 déposants, a ouvert, pendant l'année, 2966 livrets nouveaux ; elle en a soldé 2353, et, au 31 décembre, elle possède 23678 déposants, avec une augmentation de 615 pour l'année.

Il a été acheté en 1893 pour le compte de 22 déposants, 785 fr. de rentes, qui ont employé un capital de 25125 fr. 55.

Les comptes frappés de déchéance trentenaire en 1892 et portés en fond de dotation en 1893 se sont élevés à 77 fr. 53 pour 2 livrets annulés en conformité de la loi du 7 mai 1853.

Le solde dû aux déposants le 1er janvier 1893 était de 14.172.254 fr. 67; au 31 décembre de la même année il s'élève à 14.342.198 fr. 52; c'est donc pour l'exercice, une augmentation de solde de 169.943 fr. 85

Enfin, le capital personnel de la Caisse, qui était au 1er janvier 1893 de 276.117 fr. 04
s'est accru pendant l'exercice :
1° Des bonifications par l'effet de la retenue de 1/4 0/0 sur les intérêts alloués par la Caisse des Dépôts et Consignations 23.221 fr. 09
2° De 2 comptes périmés 77 fr. 53

Ce qui porte l'avoir particulier de la Caisse à 299.715 fr. 55

Voici maintenant quelques autres renseignements statistiques :

Le solde dû aux déposants, le 31 décembre 1893 est de 14.342.198 fr. 52. Cette somme se subdivise entre 23678 livrets dont 13800 appartiennent à des hommes, 9857 à des femmes et 21 à des sociétés ou associations.

Les nouveaux livrets ouverts en 1893 se subdivisent comme suit : 1466 à des hommes, 1466 à des femmes et 2 à des sociétés. Dans le nombre des hommes sont: 1056 majeurs, 330 mineurs assistés de leur représentant légal et 80 autres mineurs non assistés.

Dans le nombre des femmes, 71 sont mariées assistées de leur mari, 396 sont également mariées non assistées, 507 sont majeures célibataires ou veuves, 359 sont mineures assistées de leur représentants légal, enfin, 133 sont mineures non assistées.

Le nombre des versements en espèces a été de 15812; ils ont été faits par 7871 hommes, 7620 femmes et par 21 sociétés ou associations. Ils se décomposent de la manière suivante : 3238 versements de 20 fr. et au dessous, 6661 de 21 à à 100 fr., 2259 de 101 à 200 fr., 2215 de 201 à 500 fr., 982 de 501 à 1000 fr., 225 de 1001 à 1500 fr. et 232 de 1501 à 2000 fr. La moyenne par versement est de 273 fr. 55.

Le nombre des remboursements en espèces a été de 8760 ; ils ont été effectués à 4751 hommes, 3999 femmes et 10 sociétés ou associations.

En voici la décomposition : 502 remboursements de 20 fr. et au-dessous, 4129 de 21 à 100 fr., 1022 de 101 à 200 fr., 1005 de 201 à 500 fr., 808 de 501 à 1000 fr., 440 de 1001 à 1500 fr., 754 de 1501 à 2000 fr. La moyenne par remboursement est de 395 fr. 15.

Le résumé général des opérations depuis l'établissemet de la Caisse (14 mai 1843) jusqu'au 31 décembre 1893, indique qu'il a été ouvert 67384 livret ; ceux soldés s'élèvent à 43706 reste en cours 23678.

Depuis la fondation la Caisse a reçu par 334.378 versements en espèces, transferts, recettes, arrérages de rentes, une somme de 50.120 588 fr. 15

Les intérêts alloués aux déposants s'élèvent à 7.019.985 fr. 90

Ensemble 57.140.574 fr. 05

Elle a payé en 145.083 remboursements, transferts et paiements 42.798.375 fr. 54

14.342.198 fr. 52

Ce solde au 31 décembre 1893 se décompose comme suit :

4514 livrets de	1 à 20 fr.	51.320.19
3931 »	21 à 100	212.018.81
1817 »	101 à 200	259.191.60
3382 »	201 à 500	974.798.51
3692 »	501 à 1000	2.100.099.54
2134 »	1001 à 1500	2.556.115 73
1769 »	1501 à 2000	3.144.589.48
2444 »	2001 et au-dessus (réductibl.)	5.014.096.56
5	2001 et au-dessus (non réductibles)	28.968.10
23678		14.342.198.52

La grève de la filature Vanhaethéme

Dans la matinée d'hier une délégation de grévistes s'est rendue chez MM. Vanhaethéme et un accord est intervenu entre patrons et ouvriers.

Il a été convenu que les ouvriers reprendraient demain matin le travail aux anciennes conditions.

Dans la journée le maire avait fait placarder à la Mairie la note suivante :

En exécution de l'article 12 de la loi du 27 décembre 1892, le maire de la ville de Roubaix donne avis à qui il appartiendra que les ouvriers grévistes de la maison Vanhaethéme, 64, rue Saint-Antoine ont adressé au juge de paix du canton Nord de Roubaix une demande de conciliation ou d'arbitrage.

Obsèques de la victime de l'incendie de la rue Pierre-de-Roubaix — Les obsèques de François Donez, le malheureux jeune homme, victime de l'incendie survenu chez M. Dubuis, rue Pierre-de-Roubaix, ont eu lieu hier à 7 heures 1/2 du matin.

M. Donez père, était venu conduire à leur dernière demeure, les restes de son infortuné fils ; une vingtaine de personnes seulement suivaient le lugubre convoi.

Union des Patriotes. — La Commission prie les adhérents du groupe du Fresnoy, de se réunir aujourd'hui jeudi 24 courant, à 8 heures 1/2, Café Liénart, (A l'Avenue du Lycée), 1, boulevard de la République, afin de procéder à l'élection d'un chef et d'un sous-chef de groupe. Urgent.

Une enfant brûlée. — Sous ce titre nous annoncions hier matin, qu'une fillette de 3 ans, Stéphanie Urlisé était tombée dans un pot rempli de soupe bouillante.

La petite fille avait été transportée à l'Hôtel-Dieu dans un état assez grave, et qui dans la nuit empira encore ; hier vers dix heures du matin la petite fille rendait le dernier soupir.

Ses obsèques auront lieu vendredi à 7 heures du matin.

Transfert à Lille du meurtrier de la rue Watt. — Mercredi matin vers 8 heures 1/2, Allard Dierick, qui tenta de tuer sa femme à coups de révolver, a été extrait de l'Hôtel-Dieu par deux gendarmes et transféré à Lille par le train de 9 heures 48.

Son état relativement satisfaisant avait permis son admission à la prison de Lille.

Entre dames. — Mardi, vers 2 heures 1/2 de l'après midi, un rassemblement s'était formé, cour Loridan, Grand'Rue, autour de dames qui se battaient, les nommées Maria D., 55 ans, marchande d'étoffes et B. demeurant toutes deux Grand'Rue.

Cette dernière paraissait être la plus faible et aurait peut-être passé un mauvais quart d'heure si la police n'était venue arrêter le combat en dressant procès-verbal aux deux adversaires.

Vagabondage. — L'agent de sûreté Dalcourt, a arrêté hier matin le nommé Jules-François Cazier, âgé de 15 ans, né à Valincourt (Nord), tisserand, qu'il avait trouvé sans domicile et sans moyens d'existence.

Il lui a procuré un gîte au dépôt du 2e arrondissement.

Gare à vos toutous. — Le service de la fourrière à chiens a commencé à fonctionner mardi, de 2 heures à 7 heures du soir: 4 chiens ont été mis en fourrière et 6 contraventions ont été dressées à charge des propriétaires.

Arrestation. — M. le commissaire du 3e arrondissement a fait procéder à l'arrestation de Jules Midelaire, 30 ans, né à Bruxelles, inculpé de contravention à un arrêté d'expulsion.

Enquête d'utilité publique. — Les plans, classements, nivellement, alignements et mise en viabilité publique de la rue du Manège, sont déposés au secrétariat de la mairie à partir de ce jour jusqu'au 2 juin prochain afin que les intéressés puissent en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, les 4, 5 et 6 juin de 3 à 4 heures du soir dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, M. Louis Pluquet, Maire de Croix, recevra les réclamations et les observations relatives à l'utilité publique du projet dont il s'agit.

Combats de coqs. — Jeudi 24 mai, 2/3 mort pour 50 francs, Au Maréchal de Coyghem, contre L'Enflé et compagnie.

Dimanche 27 mai, 3/5 mort, Au Maréchal de Coyghem, contre les deux Amis de Roubaix.

Entrée : 50 centimes.

Les sociétés qui naissent. — Par arrêté préfectoral, la société particulière dite « La Toupie » dont le siège est établi au n° 241 de la rue des Longues-Haies, est autorisée à se constituer légalement.

Enquête — Une enquête relative au Ruisseau du Trichon, sera faite du 24 mai au 9 juin.

Passé Maître

Consacrant de Vaissier l'éclatante maîtrise,
Partout le pur Congo, fait d'une essence exquise,
L'emporte haut la main sur les savons rivaux,
Et mérite les vers qu'impriment les journaux.
Paul Sabat, au parfumeur parisien.

Photographie artistique Victor HERMANT

165, GRANDE-RUE, ROUBAIX

PREMIÈRES COMMUNIONS

12 portraits émaillés et bombés pour 5 francs

A partir de 6 fr. 50 la douzaine, avec primes

Portraits de luxe « charbon » 10 et 12 franc. la douzaine avec prime. 776

En vente au bureau du Journal à Roubaix

12, rue du Vieil-Abreuvoir

LES CONTES DE FRANCE

par M. Eugène Lagrillière-Beauclerc

Préface de M. Jules Simon, de l'Académie Française

TOURCOING

Echo des Fêtes du Centenaire

Le Comité des Fêtes du Centenaire, vient d'avoir eu une excellente idée en décidant d'organiser pour le 17 juin prochain, une exposition de photographies, qui permettra de conserver un souvenir précieux du magnifique cortège historique qui s'est déroulé dans notre ville dimanche et lundi derniers et aussi des différentes attractions qui ont été données pendant ces deux journées. A ce sujet, le Comité nous adresse l'appel suivant, que nous nous faisons un plaisir de publier :

« Le bureau du Comité des fêtes du Centenaire, informe Messieurs les photographes professionnels et amateurs, qu'une exposition de photographie représentant les vues d'ensemble, groupes, portraits, reconstitution de batiments, plantes et fleurs, en un mot, de toutes photographies se rattachant aux fêtes du Centenaire et à l'Exposition horticole, sera installée dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, pour le 17 juin prochain.

» Toute facilité sera donnée aux exposants pour le placement sans frais de leurs photographies.

» Le Comité choisira parmi les œuvres exposées les photographies qui composeront un album des fêtes du Centenaire. Le nom des artistes sera mentionné à l'album mis en vente. A partir du 11 juin, les photographies pourront être envoyées à l'adresse de M. le Président du Comité des fêtes, en l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing. »

⁂

On nous prie d'informer tous les hommes ayant fait partie du cortège, de se trouver à la réunion, qui aura lieu dimanche prochain, à cinq heures, en l'hôtel-caserne des sapeurs-pompiers, rue de la Paix, au cours de laquelle il sera procédé au tirage de la tombola, dont les prix ont été pris sur l'excédent des mille francs, alloués par le Comité, c'est-à-dire, déduction faite de la somme de un franc qui a déjà été attribuée à chaque homme, lors de *la remise de leur uniforme*,

⁂

Parmi les lots achetés par le Comité des fêtes pour la tombola qui a été tirée mardi soir et dont nous avons donné les numéros gagnants dans notre numéro d'hier matin, nous avons remarqué quatre superbes tableaux de nos concitoyens, qui sont : Mlle Georgette Jacquet, *Lilas et Oranges*, Mlle Hardy Bertha, une aquarelle du meilleur goût ; M. Alfred Delplanque, *Roses* et M. Charles Roussel, *Giroflées*.

TENTATIVE DE MEURTRE

Hier matin, le quartier du Brun-Pain, a été le théâtre d'une tentative de meurtre qui, fort heureusement, n'a pas eu de conséquences sérieuses.

Le nommé Alphonse Jauda, 20 ans, mannelier, en logement chez Mme Julie Vandamme, rue du Brun-Pain, avait pour maîtresse une jeune fille de 18 ans, la nommée Marie Hus.

Depuis quelque temps les deux amoureux étaient brouillés. Or, hier après-midi, Jauda, rencontrant sa bonne amie qui avait au bras un panier qu'il avait confectionné lui-même et qu'il avait offert à cette dernière le jour de sa fête voulut le lui reprendre.

Cette dernière s'y refusa et une discussion s'en suivit. Des mots, ils en vinrent vite aux mains et Jauda fur eux se précipita sur son ancienne maîtresse un couteau ouvert à la main.

Marie Hus, en essayant de parer les coups fut atteinte à la main droite et reçut une assez forte entaille par où le sang s'échappait en abondance.

A ses cris, plusieurs voisins accoururent et désarmèrent notre individu, qu'ils amenèrent au poste.

Interrogé par M. Lenoble, commissaire du deuxième arrondissement, il a déclaré qu'il avait frappé sa maîtresse parce qu'elle l'avait mis à bout.

Il a été maintenu et sera transféré à Lille ce matin à la disposition du parquet.

La fraude. — L'avant-dernière nuit vers minuit, M. Edouard Lemaire, lieutenant de douanes et le préposé François Guesneson, de la brigade mobile de Tourcoing, postés au chemin du Moulin, sur le territoire de Neuville, ont surpris deux individus porteurs de charges de marchandises de provenance étrangère.

A leur vue, ces deux individus prirent la fuite en abandonnant leurs charges, mais, poursuivis, l'un d'eux fut arrêté après une course assez longue à travers champs.

C'est un nommé Jean-Baptiste Morel, 20 ans, rattacheur, demeurant à Roubaix, rue Wagram, cour Coupil.

Après rédaction du procès-verbal, il a été amené à la gendarmerie où il a été écroué, en attendant qu'il soit transféré à Lille ce matin.

Quant aux deux charges, elles contenaient ensemble 76 kilog. de poivre en grains, valeur 304 francs.

Photographie Artistique et Industrielle

81, rue Desurmont, TOURCOING

près le Nouvel Hôtel-de-Ville

Portraits soignés depuis 7 fr. la douzaine, émaillés et bombés, avec un grand comme prime gratuite.

Portraits artistiques, au charbon, spécialité de la maison.

Réduction aux militaires et aux personnes participant à la Fete du Centenaire.

On opère par tous les temps.

81, RUE DESURMONT, TOURCOING

MOUVEAUX

Importantes arrestations. — Hier matin, vers dix heures, les gardes-champêtres de Mouveaux, en tournée route de Roubaix, virent sortir de l'estaminet Durand, un individu à mine suspecte.

Comme il conduisait deux poulains, ils l'interrogèrent sur la provenance de ces bêtes valant chacune au moins 1000 francs.

Cet individu déclara tout d'abord qu'il se rendait au marché de Lille avec les deux poulains, qui ne semblaient pas du tout apprêtés pour vendre et finit par s'embrouiller dans ses réponses.

Sur ces entrefaites, on vint dire aux gardes qu'un autre individu qui accompagnait auparavant celui interrogé se tenait caché près de là.

Les gardes se rendirent à l'endroit désigné et arrêtèrent ce deuxième individu qui opposa une vive résistance et tenta à deux reprises différentes de prendre la fuite.

Les gardes parvinrent non sans peine à les amener à la chambre de sûreté où ils furent interrogés séparément.

Le premier finit par dire qu'il avait reçu les chevaux près de la *Sentinelle*, à Valenciennes, pour les amener au marché de Lille et le second les tenir de M, Vandenberghe, de Gand.

Les gardes ne trouvant pas leurs réponses assez claires maintinrent ces deux individus qu'ils amenèrent dans l'après-midi à la gendarmerie, où ils ont déclaré se nommer Velghe Edouard, demeurant à Mont-à-Leux, et Victor Dejon, demeurant à Wattrelos.

Interrogés de nouveau, ils ont refusé de répondre aux questions qui leur étaient posées.

Ils ont été maintenus et seront dirigés sur Lille ce matin.

P.-S. — Les deux chevaux appartenaient à M. Plaquet, de Trith-Saint-Leger, qui était venu à Lille pour les rechercher.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 14

L'HOMME
DE LA NUIT

PREMIÈRE PARTIE

La Croix Noire

De loin en loin des corbeaux oubliés par l'hiver étendaient leurs ailes noires comme s'ils avaient voulu obscurcir toute lumière dont le ciel et les champs étaient inondés. Des pies blanches et noires sautillaient sur la route devant le cheval.

Claire contemplait avec ravissement ce spectacle inaccoutumé pour elle, car elle n'avait jamais vu encore que les matins de Paris, où le soleil et le ciel semblent emprisonnés par les murs des maisons à six étages, où l'espace manque, où la vue est bornée, de quelque côté qu'on se tourne, par un horizon uniforme de cheminées et de toits.

Le plaisir qu'elle ressentait avivait les pommettes de la jeune fille qui devenaient rouges comme des pommes d'api. Ses yeux étincelaient. Il y avait sur ses lèvres une vivacité de couleur extraordinaire, et ses cheveux semblaient d'un noir éclatant comme le plumage des corbeaux qu'on voyait s'élever de temps en temps dans les airs, et qui prenait sous le soleil des tons bleutés et chauds comme le velours. Maximilien ne l'avait pas vue encore si jolie. Il ne put s'empêcher de le lui dire :

— Vous êtes bien jolie, Claire, ce matin.

Elle fit, en riant :

— Vous trouvez, monsieur?

— Je dis ce matin, ajouta Maximilien en riant aussi, parce que c'est le premier matin que je vous vois, mais vous devez être tous les matins aussi jolie.

— Je ne crois pas, parce que je n'ai jamais encore été si heureuse.

— Et pourquoi êtes-vous heureuse ?

— Je ne sais pas. Peut-être est-ce l'idée que je ne suis plus enfermée.

— Vous vous ennuyez à votre pension?

— Oh! ferme!

— Pourtant vous n'allez pas être beaucoup plus libre où je vous mène. Il faudra travailler.

— J'aime le travail.

— Vous ne sortirez pas beaucoup plus qu'à la pension.

— N'importe! Je verrai d'autres visages. Voir d'autres visages, c'est si amusant! Songez que je n'ai jamais vu, depuis que j'existe, que ceux de mes maîtresses, des visages pâles renfrognés, sévères, et ceux de mes compagnes, des visages de pensionnaires qui paraissent se ressembler tous, avec leur coiffure uniforme. Ce que j'en avais une indigestion ! Depuis que je suis dehors, au moins le spectacle change. Ah ! que je me suis amusée en chemin de fer le long de la route!

— Vraiment !

— Il y avait auprès de nous un vieux monsieur qui paraissait me regarder avec beaucoup d'intérêt et la surveillante me faisait des yeux ! Puis il est descendu, et alors c'est un jeune homme qui est venu se placer près de nous. Un blond, avec un air godiche. Ce qu'il était drôle ! Il me regardait aussi, mais il était très myope, et il avait un mouvement des prunelles qui me faisait tordre. La surveillante continuait à me faire les gros yeux, mais je ne pouvais pas m'empêcher de rire. Je partais malgré moi.

— Vous êtes rieuse?

— J'aime beaucoup rire, et quand ça me prend, impossible de me retenir. Le bon Dieu serait près de moi, je lui éclaterais au nez. C'est une des raisons qui m'ont fait renvoyer de la pension.

— Comment cela?

— Je n'étais pas plus coupable qu'une autre. Je l'étais moins peut-être, mais voilà que la supérieure me prend à part. C'est une grande femme sèche, avec un nez ressemblant à un bec de perroquet, des yeux qui louchent par moments. Elle avait une figure si étrange en me faisant des remontrances que le fou rire s'empara de moi. Elle me fixa d'un air sévère : — De quoi riez-vous, mademoiselle ? C'est donc bien drôle ce que je dis? Et, en prononçant ces paroles, sa physionomie était si cocasse avec son air ahuri, qu'il me fut impossible de répondre, tant le rire me secouait. Je fus mise à la porte sur-le-champ.

Pendant que la jeune fille parlait ainsi, l'œil animé, ses dents blanches découvertes par ses lèvres qui riaient, Maximilien ne la quittait pas du regard. Il l'admirait et s'extasiait. Les joues de Claire avaient le velouté d'une pêche bien mûre... ses lèvres l'éblouissant incarnat des grains de grenade. Un attrait de beau fruit prêt à être cueilli, appelant le désir, le baiser.

Et le cheval trottait toujours sur la route jaune, toute éclatante de soleil, entre les nappes de blé d'un vert sombre qui bruissaient comme une marée qui monte.

Au loin, dans une sorte d'horizon violet, les clochers de Chartres apparaissaient. — Maximilien eût voulu qu'on n'arrivât jamais, que ce voyage charmant n'eût pas de fin.

Claire se croyait orpheline. Elle savait que sa mère était morte depuis longtemps, que son père ou du moins l'homme qui aux yeux de la loi et à ses yeux à elle était son père, avait succombé quelques années après sa mère, à Bicêtre, où il avait été interné. Jamais elle n'avait entendu parler d'Anselme. Pour elle maintenant, le seul homme qui s'occupait d'elle, qui eût pour elle quelque affection, était l'homme qui avait payé sa pension, qui se trouvait à ce moment tout près d'elle et qu'elle avait vu la veille pour la première fois. A quel titre cet homme prenait-il soin d'elle ? Elle l'ignorait, mais elle éprouvait pour lui dans le fond de son cœur une gratitude infinie. Quand elle l'avait vu la veille, elle avait été prise d'une émotion intense. Elle s'était imaginé qu'elle allait se trouver en présence d'un vieillard sévère et elle avait vu dans son bienfaiteur un homme encore jeune, très beau, dont les regards semblaient la fixer avec une bienveillance infinie, et maintenant, quand il l'interrogeait, elle se sentait toute tremblante et toute confuse.

Mme Châteauroux avait fait à la jeune fille une désagréable impression, mais Maximilien lui avait paru très bon, et la reconnaissance qu'elle éprouvait pour lui s'augmentait depuis qu'elle le connaissait, d'un sentiment qu'elle ne s'expliquait pas encore bien elle-même, mais qui emplissait de douceur tout son être. C'est pour cela qu'elle était ce matin si gaie et que le paysage lui paraissait si plein de lumière.

Cependant, de la brume violacée, les clochers et les maisons sortaient peu à peu, toutes blanches dans le soleil.

Claire les aperçut demanda :

— C'est Chartres?

— Oui.

— Nous n'avons pas mis longtemps.

— Non. Risette trotte bien.

— Elle s'appelle Risette, votre jument?

— Oui.

— C'était un joli nom... Risette... un nom qui m'aurait convenu.

— Claire, ce nom vous convient bien aussi. Il est lumineux comme vos yeux.

La jeune fille rougit et ne répondit pas, mais un frisson courut en elle, faisant frémir sa chair.

On entrait dans Chartres... Les premières maisons étaient basses, toutes grises, d'un aspect désolé et triste. Le tilbury oscillait, cahoté, sur un pavé inégal. Puis, peu à peu, les voies s'élargissaient, les maisons s'élevèrent. On vit éclater dans la grisaille des murs les tons clairs des vitrines de magasins, des lettres dorées, des glaces, des étoffes. Claire trouva Chartres gai... La cathédrale lui parut imposante, superbe.

— Il me semble que je me plairai ici, dit-elle.

Il y avait un peu de mouvement dans les rues, puis le soleil mettait sur toutes choses son rayonnement et sa gaieté.

La voiture s'arrêta rue du Blé, devant une auberge de bonne apparence.

— Nous allons déjeuner là, dit Maximilien, puis j'irai vous présenter à vos nouveaux patrons.

— Je ferai ce que vous voudrez, fit la jeune fille.

Et d'un pied léger elle sauta à terre.

Un garçon était venu prendre la bride du cheval... et il le déharnacha pour le mettre à l'écurie, pendant que Maximilien entrait dans l'auberge, suivi de Claire, et commandait un confortable déjeuner.

Le repas fut très gai... Claire trouvait tout bon, tout charmant. Tout cela était si nouveau pour elle, la nourriture, ce qu'elle voyait, tous ces visages nouveaux, inconnus, qui se succédaient, allant et venant dans la grande salle de l'auberge, une des plus fréquentées de Chartres. Puis elle se sentait heureuse sans savoir pourquoi d'être auprès de Maximilien... Vers la fin du repas, en présence d'un personnage qui venait de se montrer dans l'embrasure de la porte, la jeune fille fut prise de son fou rire, ce bon rire qui la secouait tout entière, qui était contagieux et semait la gaieté autour de lui.

Maximilien s'en délectait.

— Comme c'est agréable! murmura-t-il, de déjeuner avec vous.

— Vous trouvez?

Et le mari de Fernande soupira :

— Ah ! si j'étais libre !...

— Vous m'inviteriez souvent ?

— Oui, très souvent... tous les jours, si je pouvais.

— Vous vous lasseriez vite, dit Claire.

— Non, jamais.

— Vous dites cela.

— Je dis ce que je pense, et du plus profond du cœur.

La jeune fille leva les yeux, et ses regards rencontrèrent ceux de Maximilien. Une rougeur s'étendit sur leurs joues à tous deux, et leurs yeux se baissèrent sans un mot.

Il y eut un long silence, puis Maximilien regarda l'heure.

— Une heure ! fit-il. Déjà.

Il avait promis à sa femme d'être de retour à la Gerbaudières à trois heures au plus tard.

Il se leva.

— Il est temps, dit-il, d'aller là-bas.

— Je suis à vos ordres, fit Claire, qui s'était levée aussi.

Maximilien paya ce qu'il devait, commanda d'atteler son cheval pour deux heures et demie et sortit avec Claire.

La maison où Maximilien conduisait la jeune fille n'était pas fort éloigné de l'auberge. En quelques minutes ils y furent arrivés. — C'était un grand magasin, un des plus importants de Chartres. Le patron était absent. Il n'avait pas encore fini de déjeuner. Un garçon se détacha pour aller le prévenir, et en attendant Maximilien et Claire s'assirent sur des chaises que les employés leur avaient avancées.

La jeune fille regardait autour d'elle avec curiosité.

Il y avait dans le magasin un grand va-et-vient de clientes et d'employées, un va-et-vient qui n'était guère comparable à ceux des magasins de Paris, mais qui parut à Claire assez animé. Elle pensa qu'elle ne s'ennuierait pas dans ce mouvement. Elle considérait avec attention les jeunes filles dont elle allait bientôt être la collègue. Elle leur trouvait un air déluré que n'avaient pas ses compagnes de la pension.

Leur physionomie lui plaisait davantage, car elle avait moins d'hypocrisie. Le magasin était vaste, encombré de marchandises, éclairé à cette heure par le plein soleil, contre lequel on avait déployé tous les stores de la maison, des stores en toile grise rayée de rouge, qui claquaient au vent comme une voile de bateau le long d'un mât. Tout était riant. Tout paraissait vivre. On regardait avec curiosité Maximilien et Claire surtout, et on semblait se demander qui ils étaient, et ce qui les amenait, car ils ne venaient pas pour acheter. et ils connaissaient le patron. Tout à coup un mouvement se produisit. — C'était le patron qui entrait.

Le propriétaire du magasin des Trois-Grâces, M. Ribaudeau, était un homme de haute taille, épais et puissant, avec des rouleaux de graisse au menton et au cou, d'une rougeur apoplectique, avec une barbe rare, taillée très court. Il avait la démarche pesante, les mouvements lourds. C'était une des meilleures fourchettes de Chartres, et il ne restait jamais moins de deux heures à table. Il arriva en soufflant, tout illuminé par la chaleur du repas, avec des pointes de sueur au front.

En apercevant Maximilien, il lui tendit d'un geste cordial sa main large, tout en jetant sur Claire, très intimidée, un regard oblique.

(*A suivre*) Jules DE GASTYNE.